

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 9 (1933-1934)
Heft: 3

Artikel: Le Département militaire fédéral encourage le "Service civil" [...]
Autor: Fontaine, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-704391>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sem saudreckigen Ton schreiben, im Dienste selber Kusch machen und sich als Feiglinge erster Güte entfalten, erleichtert die Sache.

* * *

Nun hat auch der Ständerat das Gesetz zum *Schutze der öffentlichen Ordnung* durchberaten und mit 31 Stimmen ohne Gegenstimme genehmigt. Mit Gefängnis soll bestraft werden: Die Aufforderung zum Ungehorsam gegen militärische Befehle, die Aufforderung zur Dienstverweigerung oder zum Ausreißen, die Aufstellung oder Verbreitung wissentlich unwahrer Behauptungen, die die Armee verächtlich machen können, und die Verteilung eines Dienstpflichtigen, zu einer solchen Tat. Hoffen wir, daß das Gesetz so gehandhabt werde, daß die notorischen Lächer- und Lügenmäuler und bissigen Kläffer um unsere röteten Gazetten herum zur Vernunft gebracht werden können!

* * *

Der *ausländische Sozialismus* ist in der Frage der *Landesverteidigung* einmal mehr von den Auffassungen der schweizerischen Genossen abgerückt. Von der *Abrüstung Dänemarks*, die unter rötlicher Regierung gefördert werden wollte, redet im Lande kein Mensch mehr und die *österreichische Sozialdemokratie* erklärt durch die Unterschriften von 1'200,000 Männern und Frauen: « Wir sind bereit, die Selbstständigkeit und Unabhängigkeit unseres Landes gegen die Bedrohung durch den deutschen Nationalsozialismus zu verteidigen und dem Staat die Mittel und Waffen, die er zu seiner Verteidigung braucht, zu bewilligen. Wir wollen damit dem Angriff von außen den entschlossenen Abwehrwillen der überwiegenden Mehrheit des österreichischen Volkes entgegensetzen. »

Sogar *Professor Einstein*, auf dessen Antimilitarismus sich die Gegner unserer Landesverteidigung stets so wohlklingend berufen haben, hat kürzlich einem belgischen Antimilitaristen gegenüber erklärt: « Wenn ich Belgier wäre, würde ich heute den Militärdienst nicht mehr ablehnen; ich würde ihn im Gegenteil freiwillig leisten im Gefühle, damit an der Errettung der europäischen Zivilisation mitzuwirken. »

* * *

In den *Abrüstungsbestrebungen* ist noch nichts Neues erreicht worden. Nach wie vor stehen die französischen und die deutschen Auffassungen in der Frage der Rüstungskontrolle, der Bewährungsfrist, der Gleichberechtigung Deutschlands einander gegenüber. Ob die erwartete Vermittlerrolle Italiens erfolgreich sein wird, bleibt abzuwarten.

* * *

Unterdessen bewegen sich die Entschlüsse einer Reihe von Staaten in einer Richtung, die zur Abrüstung in vollem Gegensatz steht. Amerika soll fest entschlossen sein, seine Flotte so weit auszubauen, wie es die bestehenden Verträge nur gestatten. Japan will sein hier bereits bekanntgegebenes großes Flottenprogramm im April 1934 in Angriff nehmen und Brasilien hat bei japanischen Schiffswerften den Bau von 30 Kriegsschiffen in Auftrag gegeben, die innerhalb zehn Jahren geliefert werden sollen

* * *

Die Freunde des Schießsportes mag es interessieren, daß die *Finnen* am nordischen Schützenmatch im internationalen Matchprogramm von 120 Schüssen ganz unheimliche Resultate erreicht haben. Leskinen erreichte 1139 Punkte: stehend 358, kniend 385 und liegend 396 Punkte. Damit sind für die Stellungen kniend und liegend neue Weltrekorde aufgestellt. Zimmermanns Weltrekordresultat ist um volle 25 Punkte übertroffen. Die fünf besten Resultate der Finnen ergaben 5568 Punkte oder 86 Punkte mehr, als die Schweizer bei ihrem Weltrekord in Lemberg erreichten!

M.

Die Lmg-Gruppe

In Ergänzung des neuen Exerzierreglements hat der Waffenchef der Infanterie soeben Vorschriften über die Ausrüstung der Lmg-Gruppe (leichte Maschinengewehr-Gruppe) erlassen. Der bisherige Munitionstornister zu zehn Magazinen erlaubte dem Träger nicht, alle für zwei bis drei Tage ohne Fourgon notwendigen Ausrüstungsgegenstände mitzunehmen. Der Munitionstornister wird nun in der Gruppe durch die Magazintasche zu fünf Magazinen ersetzt, die auf dem Marsch oben auf dem Tornister aufgeschnallt, im Gefecht umgehängt oder in der Hand getragen wird. In der Lmg-Gruppe tragen nun der Gruppenführer normale Packung, Karabiner und 48 Patronen Taschenmunition, der Lmg-Träger normale Packung, das leichte Maschinengewehr, das grundsätzlich vom Manne zu tragen ist, ferner die Tragschlaufe mit vier Magazinen, der Wechsellaufträger den Wechsellauf, die normale Packung und eine Munitionstasche mit fünf Magazinen, die fünf Munitionsträger endlich ebenfalls normale Packung, Karabiner, 48 Patronen

Taschenmunition sowie eine Munitionstasche mit fünf Magazinen. Was ist nun normale Packung? Sie setzt sich zusammen aus dem Tornister, der Zelteinheit (Schlafsack!), dem Kaput, der nötigen Leibwäsche, einer Notportion, einem Lismer, einer Tagesportion und bei jedem 2. Mann ein Mannsputzenzeug bzw. ein Gewehrputzzeug. Ihr Totalgewicht soll normalerweise 20 Kilogramm nicht überschreiten.

Le Département militaire fédéral encourage le „Service civil“ pour qu'un jour l'équivalence entre ce service et le service militaire soit reconnue officiellement

Dans « Le Soldat Suisse » du 7 avril 1932, nous avons adressé au Département militaire fédéral une requête motivée tendant à refuser dorénavant au « Service civil » dirigé par les frères Cérésolo, professeurs de haute lignée en matière d'antimilitarisme, sa collaboration bienveillante se manifestant depuis plusieurs années sous la forme de prêt d'effets d'équipement et d'habillement, couvertures, tentes, sacs de paille, outils, matériel roulant et de cuisine. Nous nous étions réservé de soumettre ce cas à l'assemblée de délégués de l'A. S. S. O. à Schönenwerd, afin de donner au corps des sous-officiers l'occasion de dire son mot.

Si nous y avons renoncé, c'est qu'ensuite de notre requête, le Département militaire fédéral, précisant son point de vue, a donné les assurances suivantes:

« S'il doit être reconnu pour certain que le „Service civil“ n'est qu'un moyen et la propagande antimilitariste, son but, c'est-à-dire si cette œuvre sert la propagande antimilitariste, les autorités fédérales lui *retireront de suite naturellement tout soutien*. Ce point de vue a été récemment communiqué à Cérésolo.

Si jamais la direction du „Service civil“ devait à nouveau solliciter d'une façon ou d'une autre l'appui des autorités militaires, celles-ci poseraient *certaines conditions nettement définies* et n'accorderaient une aide que lorsqu'il pourrait être donné des *garanties* absolues que l'action de secours n'est liée à aucune agitation ou propagande antimilitariste. »

Depuis, le « Service civil » a de nouveau sollicité l'appui des autorités militaires. Des garanties absolues n'ont pas été données, et néanmoins le matériel a été accordé.

En effet, le hasard qui fait parfois bien les choses nous a fait connaître, bien que tardivement, un article paru dans « Pax », page 1563, dont nous extrayons ce qui suit:

« Pour la campagne de 1932, à Safien-Platz dans les Grisons, comme lors des campagnes précédentes, une demande de matériel a été faite par le comité directeur du S. C. au Département militaire fédéral. Cette demande a donné lieu à une correspondance intéressante entre M. le Conseiller fédéral Minger et Pierre Cérésolo. M. Minger se déclarait prêt à accorder une fois de plus au S. C. l'aide demandée à condition que le S. C. s'engage à ne faire à Safien aucune propagande antimilitariste. Pierre Cérésolo répondit en précisant dans quel sens éminemment constructif le S. C. était opposé aux armées (voir statuts chiffre 2, lettre b). Mais il ajouta que, comme il y a entre cet antimilitarisme-là et le refus de servir une transition continue et une relation profonde, il n'était pas possible de déclarer qu'il n'y aurait à Safien aucune propagande antimilitariste — même en s'abstenant totalement de celle-ci — sans s'exposer quoique l'on fasse, au reproche d'avoir violé l'engagement contracté. Pierre Cérésolo insista d'autre part sur le fait que tout partisan des méthodes actuelles de défense nationale serait le bienvenu parmi les volontaires et que tout représentant des autorités militaires qui voudrait venir parler aux volontaires serait accueilli avec une joie réelle. Par télégramme M. Minger accorda le matériel. Dans une lettre *subséquent* il déclara que bien que la réponse de Pierre Cérésolo ne lui donnât pas entière satisfaction, reconnaissant de sa

franchise, il obtempérait à sa demande. *) Il ajouta que, acceptant la suggestion de son correspondant, il enverrait de temps en temps « un observateur » à Safien pour se rendre compte aussi directement que possible de la nature du « Service civil ». Et c'est ainsi que les volontaires du S. C. à Safien ont vu à plusieurs reprises M. le lieutenant-colonel Trüb venir en « Observateur » bienveillant, examiner chantiers et cantonnements et causer avec les volontaires, non en adversaire — il l'a dit lui-même —, mais en ami. Le 15 août même, sur demande du Comité du S. C., M. Trüb fit aux volontaires et devant le public de l'endroit, une causerie sur le rôle de l'armée suisse (Zweck und Aufgabe der Schweizer Armee), puis Pierre Cérésolle développa l'idée de l'autre défense nationale que représentent les efforts d'entraide. Un entretien amical suivit, qui non seulement dissipa quelques malentendus et convainquit chacun de la sincérité des deux opinions en présence, mais qui fut aussi un *encouragement à poursuivre l'effort du « Service civil » pour qu'un jour ce service soit reconnu officiellement.* *)

S'il suffit qu'un professeur d'antimilitarisme « bien né » fasse preuve de franchise pour être « persona grata » auprès des autorités militaires et y trouve un appui précieux pour sa lutte contre l'armée, la Justice exige que l'on traite avec au moins autant d'égards les naïfs disciples du courageux zéléateur des principes les plus subversifs qui subissent des mois de prison à sa place. Les tribunaux militaires vont-ils dorénavant poser aux réfractaires la question suivante : « Etes-vous franc ? » Si la réponse est affirmative, les inculpés seront acquittés ; si elle est négative, ils seront condamnés, supposé qu'il s'en trouve pour déclarer ne pas posséder cette qualité. Quoique animé certainement des meilleures intentions, M. le lieutenant-colonel Trüb, en faisant à ses « amis » du « Service civil » une conférence sur l'armée suisse n'a réussi, de l'aveu même de son auditoire, qu'à encourager le S. C. à poursuivre son effort pour qu'il soit un jour reconnu officiellement. Comme si des travaux de terrassement à l'intérieur du pays, exécutés en temps de paix, pouvaient être une équivalence au sacrifice de ceux qui donneront en temps de guerre leur vie pour sauver celle d'autrui !

Il faut rompre là ce flirt dangereux et s'inspirer bien plutôt de la leçon de patriotisme du roi des Belges qui refusa récemment en ces termes, la grâce à deux objectifs de conscience :

« Gardien constitutionnel de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire, qu'il s'est engagé, par son serment, à maintenir sans défaillance, le roi des Belges, a écrit le Secrétaire de sa maison, refuse de s'associer, sous quelque forme que ce soit, à un mouvement qui, sous prétexte de bannir une injuste guerre d'agression et de conquête, ne tend à rien moins qu'à recommander la soumission passive à l'agresseur en représentant comme un acte moral louable, le refus de servir la patrie. Vous estimez que les résultats de la guerre ont montré aux Belges la vanité et la sottise de leur stoïcisme et de leur faculté de souffrance. Ces paroles criminelles sont un outrage à la mémoire des braves dont le sacrifice noblement accepté a sauvé l'indépendance et la liberté du peuple belge ; elles traduisent une fâcheuse incompréhension de l'esprit de la nation belge qui, Dieu merci, reste toujours fidèle à la devise : *Potius mori quam foedari*. »

Oui, il faut que le Département militaire rompe immédiatement et définitivement avec le « Service civil » ; tous ceux qui consacrent à l'armée leurs loisirs et beaucoup de leur argent le lui demandent respectueusement mais impérieusement. Il ne peut pas, sans se rendre ridicule et sans décourager les bonnes volontés, continuer son appui à une organisation dont le créateur, le chef et l'âme — M. Pierre Cérésolle — a pu écrire dans « La Révolution Pacifique » de juillet-août (avant les Journées), cette appréciation :

« Une fête comme celle des sous-officiers, à Genève, est une honte pour Genève, une honte pour la Suisse, une

trahison du rôle que notre nation doit jouer parmi les peuples. »

Rappelons que se trouvaient notamment à Genève à l'occasion de cette fête qui est une honte et une trahison (sic) : M. le Conseiller fédéral Haeblerlin, les commandants de corps Biberstein, Wille et Guisan, les colonels divisionnaires Tissot, de Diesbach, de Muralt et Bridel, ainsi que le colonel Borel, commandant des écoles centrales, et plusieurs chefs d'arme, chefs de section du DMF, instructeurs d'arrondissement.

Genève, septembre 1933.

E. Fontaine, sgt. II/103.

P.S. Les sociétés militaires qui empruntent du matériel pour travailler hors-service à améliorer l'instruction de leurs membres et qui acquittent aux arsenaux des notes souvent élevées pour les budgets restreints dont elles disposent, seraient certainement intéressées de connaître les conditions auxquelles le DMF prête du matériel au « Service civil » dont l'antimilitarisme est le but et la raison d'être. Nous estimons pour notre part que ne devraient être facturés aux sociétés de sous-officiers que le matériel perdu ou détérioré, à l'exclusion de locations, de frais de nettoyage ou de graissage.

Qu'en est-il ?

Le présent article que nous devons à notre dévoué correspondant, M. le lieut. Calpini, bien connu des lecteurs du « Soldat Suisse », touche une question que nous avions résolu de passer sous silence étant donné l'effet désastreux produit par la publication, dans certains journaux suisses, d'un soi-disant plan d'invasion de notre pays par l'armée allemande ; mais devant l'émoi de l'opinion publique à la révélation de ce danger, nous tenons à rassurer ceux que la nouvelle, et ils sont hélas ! trop nombreux, a fortement alarmés.

Il convient en effet de se rappeler qu'un état-major d'armée est spécialement constitué dans le but d'étudier les possibilités d'une guerre et que si dans notre pays, on n'étudie que des moyens de défense, il n'en est peut-être pas de même au sein des grandes puissances qui nous entourent. Il est probable que, non seulement les allemands, mais les italiens et les français ont aussi prévu le passage éventuel de leurs troupes par la Suisse et c'est pourquoi nous jugeons bien imprudents ceux qui, se faisant l'écho d'un journal français « Le Petit Parisien », ont profité de pousser la « vente au numéro » en propageant un plan sensationnel, que l'on connaissait de longue date, mais dont en réalité on se gardait bien de parler.

Notre pays, en vérité, sent cette épée de Damoclès suspendue sur sa tête, mais des articles tels que ceux qui ont paru, ne sont propres qu'à faire accroire aux gens émotifs qu'un danger imminent va fondre sur eux d'un jour à l'autre ; d'où panique, affolement et désordre, ce qu'il faut en premier lieu éviter.

A notre avis, la situation n'est ni meilleure, ni plus mauvaise qu'avant, mais il y a une chose certaine, c'est que lorsqu'un journal se mêle de faire une « gaffe », il la fait dans les règles de l'art et au plus loin de sa conscience.

E. N.

Depuis quelques jours la presse, et tout particulièrement « La Liberté », de Fribourg, s'agite autour de la révélation sensationnelle d'un plan d'invasion de la Suisse par l'armée allemande ; plan révélé par un journaliste anglais, et qui, s'il était vrai, serait de nature à nous réserver quelques-unes de ces journées historiques qui font date dans la vie d'un peuple.

D'après ce plan, l'Etat-major du Reich aurait l'intention de passer par la Suisse de façon à prendre à revers la ligne de défense française et attaquer la France

*) C'est nous qui soulignons.